



En ce début d'année, les signaux clignotent au vert pour les fonds en euros, dont le rapport rendement-risque s'est affermi ces derniers mois. Peut-on pour autant miser sur une compétitivité durable de ces supports ? Ce qu'il faut savoir pour prendre les bonnes décisions.



Laurence Delain

Amorcé il y a deux ans, le grand retour de l'assurance-vie dans le top des placements préférés des Français se confirme. Avec une collecte brute de 192,1 milliards d'euros enregistrée fin 2025 en hausse annuelle de 10 % et surtout une collecte nette (de retraits) de 50,6 milliards d'euros (+77 %). « Le marché renoue avec des niveaux d'activité perdus de vue depuis 2010, avant que la crise des

dettes souveraines n'impacte durablement le secteur », observe Philippe Crevel, directeur général du Cercle de l'épargne.

Un temps délaissés au profit de solutions monétaires mieux rémunérées, les fonds en euros contribuent largement à ce cru d'exception. Certes, en décembre dernier, ils ont accusé une baisse de régime. Un épisode dû en partie aux menaces de durcissement fiscal agitées à

leur rencontre et finalement abandonnées. Mais globalement, en un an, leur collecte nette est passée du rouge au vert, de -4,7 à + 8,1 milliards d'euros, et ce regain d'intérêt des Français pour ces supports sécurisés a toutes les chances de perdurer dans les prochains mois.

Il est vrai que face à un Livret A, désormais rémunéré à 1,5 %, les fonds en euros, dont le rendement est attendu aux alentours de 2,65 %

pour l'ensemble de la place en 2025, retrouvent une place de choix sur l'échelle du rapport rendement-risque. « *L'assurance-vie confirme son rôle clé dans l'épargne des Français* », abonde Nicolas Denis, directeur général de Crédit Agricole Assurances.

Offrant à la fois un capital garanti à tout moment par l'assureur (gage d'une liquidité permanente) et une rémunération annuelle définitivement acquise par l'assuré (effet cliquet), ces supports majoritairement placés en obligations privées et publiques profitent des bons niveaux de rémunération des emprunts de moyen-long terme.

Réalité composite

Selon Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site Good Value for Money (GVfM), l'OAT 10 ans – l'obligation assimilable du Trésor constitue l'indice de référence des fonds en euros – pourrait, cette année encore, « *grimper dans une fourchette de 3,8 % à 4,2 %, et nous anticipons un taux moyen des fonds en euros de 2,9 % en 2026 et de 3,2 % en 2027* ». Pour rappel, l'OAT 10 ans avait enfoncé la ligne de flottaison à -0,1 % en 2020.

Cette perspective avantageuse n'est toutefois pas exempte de zones d'ombre. Outre que, comme le souligne Cyrille Chartier-Kastler, « *on peut difficilement se réjouir du point de vue macroéconomique d'une situation où l'épargnant qui investit dans un fonds en euros s'enrichit grâce à la faillite de l'Etat français* », il convient également dans une perspective micro d'avoir en tête quelques repères afin de ne pas perdre de vue la réalité financière composite des fonds en euros.

Tout d'abord, il n'est jamais inutile de le rappeler, les taux affichés sont nets de frais de gestion, mais bruts des prélèvements sociaux acquittés chaque année par l'assuré

(à un taux maintenu à 17,2 %). Aussi, même si la décrue de l'inflation (0,9 % l'an dernier) pousse de nouveau le rendement des fonds en euros en territoire positif, un taux annoncé de 2,6 % correspond à un taux « détaxé » de 2,15 %, soit un taux réel net d'inflation de 1,25 %.

Les performances publiées ne tiennent pas davantage compte des frais sur versement, qui réduisent pourtant d'emblée le capital investi (l'Opef, Observatoire des produits d'épargne financière, estime leur coût moyen à 0,75 % dans son dernier rapport). « *L'absence de frais de versement sur nos fonds en euros contribue à une valorisation directe et transparente de l'épargne* », confirme la mutuelle Carac, qui a servi en 2025 l'un des meilleurs taux du marché (3,55 %).

Autre réserve, les taux mis en avant par la plupart des réseaux de la bancassurance (60 % de la distribution) sont modulés en fonction de la proportion de supports en unités de compte (UC, dont le capital n'est pas garanti) que contient le contrat. Et ces coups de pouce en faveur de la prise de risque se doublent fréquemment de bonus sur les versements qui, appliqués prorata temporis durant la période de promotion, brouillent encore davantage la lecture des performances.

Chez LBP (La Banque Postale) par exemple, le fonds en euros de l'offre phare « Cachemire 2, série 2 » a distribué l'an dernier un taux allant de 2,3 % pour un contrat sans UC à 3,22 % s'il en comprenait au moins 50 %. Ces rendements ont par ailleurs été dopés de 200 points de base, soit +2 %, appliqués prorata temporis sur des versements enregistrés lors de « campagnes commerciales dédiées » qui seront reconduites cette année.

Aussi bénéfiques soient-elles

pour ceux qui en profitent, ces pratiques ont surtout pour principal effet de masquer la relative médiocrité des taux planchers. Elles font valoir en creux les rendements plus équitables distribués par les associations d'assurés (Afer, Agipi, Asac-Fapes, Gaipare...) mais aussi, voire surtout, par des enseignes longtemps restées discrètes comme Ampli Mutuelle, Carac, Garance, La France Mutualiste ou la MIF (rémunérations souvent supérieures à 3 %). « *Les actifs financiers de qualité de ces mutuelles génèrent des rendements "naturellement" élevés – de l'ordre de 3,7 % à 4,2 % et elles peuvent proposer de bons taux à leurs adhérents sans avoir à trop piocher dans leurs réserves* », résume Cyrille Chartier-Kastler.

La fameuse PPB, provision pour participation aux bénéfices, permettant aux compagnies de mettre de côté une fraction des gains financiers dégagés par le placement des fonds en euros avant de les redistribuer aux assurés dans les huit années qui suivent, est devenue une composante clé des stratégies de rémunération. Mise à contribution pour soutenir le rendement des fonds en euros face à la concurrence des placements monétaires, elle s'est allégée entre 2022 et 2024 de 13,7 milliards d'euros. Mais, estimée à plus de 50 milliards d'euros fin 2025, cette poire pour la soif garde de la rondeur pour l'avenir. ■

Les taux mis en avant par la plupart des réseaux de la bancassurance sont modulés en fonction de la proportion de supports en unités de compte que contient le contrat.